



INTERPELLATION : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE POUR AVANCER ENSEMBLE

Lasaire est un laboratoire social d'action, d'innovation et de réflexion. Fondé à Saint-Etienne, il offre un espace de dialogue, d'analyse, de recherche et d'actions novatrices. Pluriel dans sa composition¹ il l'est également dans son processus d'élaboration d'idées. L'économie et l'emploi, plus généralement le territoire et ses enjeux pour ceux qui vivent ou veulent vivre là, sont toujours au cœur de ses activités.

Plusieurs thèmes travaillés par Lasaire en ce moment rejoignent les ambitions que vous présentez pour la Métropole. Aussi, sur quelques points, nous paraît-il opportun de vous apporter, à cet instant, un éclairage complémentaire issu de nos recherches.

L'économie

Des orientations récentes affirment le retour au territoire ainsi qu'une prise en compte de son caractère industriel. Une telle mise en perspective rejoint tout à fait la nôtre. Nous l'avons toujours exprimée. Toutefois nous pensons opportun de revenir sur quelques points parce qu'ils sous-tendent l'évolution de l'emploi de demain.

La gouvernance de l'économie :

Pour être plus féconde, elle pourrait s'appuyer davantage sur la société civile organisée et les partenaires sociaux. La disparition de grandes entreprises industrielles lui confère un rôle de pilotage et d'incitation à des pratiques de coopération inter-entreprises. En s'élargissant à des approches et des personnes complémentaires elle pourrait ainsi permettre de multiplier les présences dans toutes les instances autant que nécessaire et avec des mandats clairs. L'évolution de la représentation syndicale dans le cadre de la législation actuelle, peut fournir alors d'autres axes d'analyse et de concertation. En effet, l'entreprise comme l'économie, c'est aussi le travail, qu'il soit physique ou conceptuel. Pour les uns, le travail est un facteur de production, pour d'autres il est la source de toutes les richesses. Quelques soient les écoles de pensée, le facteur travail est une composante essentielle de l'économie et de l'entreprise².

Le champ de la formation :

Celui-ci a toute sa place dans la gouvernance de l'économie. Le dossier Idex, de même que les domaines de formation d'excellence que veut conserver le territoire, justifient cette approche. La réforme de la formation professionnelle pour être en prise avec la réindustrialisation appelle aussi à d'autres domaines de vigilance. C'est justement un domaine qui nécessite une forte implication de tous les partenaires sociaux car la digitalisation crée une mutation des emplois.

Les filières d'excellence :

Elles le seront d'autant qu'elles seront ouvertes à une population élargie. L'accès partout au numérique, le développement des procédés avancés de fabrication, dont la fabrication additive dans

¹ Le groupe Lasaire 42 comprend des représentants des milieux économiques et des organisations syndicales. Toutes les sensibilités y sont admises et représentées.

² Certes les syndicats des salariés souffrent eux aussi de la crise de la représentation collective. Si l'on se réfère aux repères existants, les syndicats de salariés au total, en ont été moins affectés que les organisations patronales. En fait, nous avons besoin plus que jamais de la parole et de l'implication des uns et des autres pour affronter les mutations en cours.



Le cadre de l'usine du futur, ne peuvent laisser dans l'ombre le nombre de laissés pour compte. Le territoire, toujours pionnier en ce domaine, est en capacité de transmettre et de renforcer en ce sens des moyens de formation. Il devra, avec tous les partenaires innover là aussi, au moment où l'illettrisme monte et se trouve moins pris en compte. Il s'agit bien de garder la jeunesse sur le territoire

Les mutations :

Certaines défaillances récentes d'entreprises font apparaître le risque de pertes définitives de savoir-faire dans plusieurs métiers. Le territoire ne peut pas miser sur les seules technologies d'avant-garde irriguées par le numérique. Il doit aussi pouvoir accompagner toutes les mutations métiers dont celles des transports, de la construction et des services. Il est opportun dans ces domaines porteurs d'emploi de proximité de pouvoir accompagner entre autres la recherche active de l'efficacité énergétique grâce à la montée des compétences et un renforcement des liens entre les milieux économiques et les pôles de production des compétences (EMSE, Université de St Etienne, Lyon, etc.).

L'axe Lyon Saint-Etienne

Il est indispensable d'aborder cet axe à l'aune d'enjeux nationaux et internationaux. Une telle approche dépasse en effet le cadre de la structuration administrative. Il s'agit de coopérer dans un Pôle Métropolitain encore en devenir, de le faire entre Métropoles de statut différent, comme d'intégrer dans la réflexion la Région, d'autres EPCI de Loire Sud, du Rhône et de la Haute Loire ;

Les zones logistiques :

Elles se développent à l'ouest de Saint-Etienne et par là entre autres la qualité de la liaison est-ouest est posée.

L'espace du Gier :

Trait d'union entre Lyon et Saint-Etienne il offre à tous égards un modèle de mutation possible qui ne peut se déployer qu'en termes de mission globale telle que vous l'avez initiée dans le Pôle Métropolitain que vous présidez.

Un intérêt commun :

Qu'il s'agisse de redéploiement économique, de transports, d'habitat, de cohérence territoriale, d'emploi et de formation, de culture, Lasaire propose que toutes les parties prenantes puissent être mobilisées, notamment le tissu associatif et la société civile organisée dans sa diversité. Surtout il propose que puisse se définir un intérêt commun et que soient portée, partout et sur tous les sujets, la parole de la Métropole. L'appui d'une gouvernance économique, telle que redéployée, serait bien le lieu d'élaboration et de définition de l'intérêt commun.

Le portage de projets :

Les projets ne manquent pas sur l'axe Lyon Saint-Etienne appelé à devenir un modèle. Certains sont bien identifiés, dont les domaines d'excellence et les modes de reconversion d'un territoire en devenir. Pour autant il apparaît que leur mise en mode projet, avec objectifs et indicateurs de pilotage, peut rester encore à hiérarchiser.

La créativité et le design

Vous confirmez la créativité et le design comme vecteurs d'un esprit d'entreprendre. Ils ont en effet désormais pris une place reconnue et qu'il convient de défendre.



La mission de la Cité du Design :

Au-delà d'une manifestation telle que la Biennale du Design un ancrage plus fort et permanent de la mission de la Cité pour répondre aux attentes du territoire aurait toute sa place. Comment peut-elle fertiliser le management de l'innovation produits et services dans les entreprises du territoire ? Comment peut-elle contribuer au développement d'une innovation managériale ? Comment peut-elle être le démonstrateur développement durable de la Métropole ?

Saint-Etienne ville créative Design reconnue par l'Unesco

Au-delà de cette distinction prestigieuse il peut être intéressant d'identifier puis de capter les meilleures pratiques des autres villes reconnues par l'Unesco. Cela afin que Saint-Etienne devienne un laboratoire de transfert. Les collectivités qui composent la Métropole de St Etienne devraient s'employer toutes à devenir un terrain d'utilisation de ce transfert.

Saint-Etienne la Métropole, territoire de développement durable

La solidarité et l'esprit collaboratif sont des valeurs du territoire. Au moment où vous placez le Développement Durable au cœur de toutes les politiques publiques une nouvelle dynamique potentielle apparaît. Elle est porteuse d'avenir pour le territoire, notamment autour de la transition énergétique où des places restent à prendre. De nouveaux produits, une nouvelle industrialisation, de nouveaux services, de nouveaux flux sont en potentialité de se développer avec les valeurs et les outils qui préexistent ici.

A l'ère de la sensibilisation, déjà très présente, va devoir se substituer une ère plus directive, plus incitative, plus innovante afin de répondre aux enjeux que porte, entre autres, la population la plus jeune.

³Le PCAET de Saint-Etienne La Métropole est à bien des égards exemplaire en ce domaine et le projet

⁴TEPOS 2 pourra venir conforter cette détermination.

La préoccupation sociale et l'intérêt commun

Il s'agit, on l'a vu, de garder les compétences, de former pour répondre aux enjeux des mutations écologiques, numériques, d'usages, de créer à nouveau des emplois.

Saint-Etienne a été, à plusieurs reprises, un pionnier de la formation professionnelle continue. Le territoire le restera pour peu qu'il arrive à définir, grâce à l'appui de la gouvernance de l'économie, un intérêt commun.

Sans doute un consensus est-il à trouver afin de faire l'entreprise et l'économie de demain avec les femmes et les hommes d'aujourd'hui.

Il s'agit au-delà de ce qui a été évoqué de pouvoir répondre à la fois aux attentes de la jeunesse et à celle des plus éloignés de l'emploi. On construira en effet une vision commune du territoire déjà à partir de ce que l'on est. Il est certain que ce territoire révélera alors, nous en sommes convenus, bien des potentialités.

L'histoire industrielle de notre territoire est marquée par cette volonté permanente d'adaptation, par sa préoccupation de solidarité et par sa capacité de concilier une certaine continuité et des changements.

Lasaire 42, le 16 juillet 2019.

³ PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

⁴ TEPOS : Territoires à Energie Positive